



Étaient présents : Nadine BELIN - Denis CART-LAMY - Régine LARMET - Laurence PLASSIARD - Pascal VABRE – Stéphane ZURITA

Procuration : Serge CHARNELET à Pascal VABRE

Absents : Matthieu MEYNIER – Emmanuelle VUILLET-QUERE

Secrétaire de séance : Stéphane ZURITA a été désigné secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Ouverture de séance : 19H36

1. Approbation du Procès-verbal du CM du 15/04/2025

Approuvé à l'unanimité.

2. Présentation des décisions du Maire

Le conseil municipal à l'unanimité prend acte des décisions du Maire.

3. DCM n°2025-025 – Rénovation énergétique de la salle polyvalente : avancement du projet et demandes de subventions

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure d'appel d'offre pour désigner un maître d'œuvre
- De demander les subventions à la préfecture dans le cadre du fonds verts 2025 selon le plan financement établi dans le dossier de demande de subventions
- De demander une subvention à la sous-préfecture pour les études
- Autorise Le Maire à envoyer une lettre d'intention de demande de subvention à la Région

4. DCM n°2025-026 - Vente d'un terrain communal

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De fixer le prix de vente à 50€ le m²
- Dit que s'il y a négociation du prix, le conseil municipal devra être à nouveau consulté

5. DCM n°2025-027 - Vente propriété CROS

Le conseil municipal décide à l'unanimité de préempter lors de la cession de ce bien.

6. DCM n°2025-028 - Travaux de reprises des voiries au Chemin des Mazes

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le devis de reprise des voiries chemin des Mazes.

7. DCM n°2025-029 - Demande de subvention de l'association La Clastre

Le conseil municipal décide à l'unanimité de refuser à ce stade la subvention

8. DCM n°2025-030 - Protection sociale complémentaire : convention de participation pour la couverture du risque santé des agents – délibération de mandat au CDG34

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner mandat au CDG 34.

9. DCM n°2025-031 - Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques de Saint-Gély-Du-Fesc

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention avec le maire de Saint Gély du Fesc

10. DCM n°2025-032 - Emplacement taxi

Le conseil municipal décide avec 6 voix POUR et 1 ABSTENTION de créer un emplacement taxi sur le site de la Clastre et de fixer un tarif de 25€ par mois pour chaque autorisation ADS.

11. DCM n°2025-033 - Mise à disposition des locaux communaux pour les réunions électorales

Le conseil municipal décide à l'unanimité de:

- Mettre à disposition la salle polyvalente pour les réunions de travail et les réunions publiques le Jeudi à partir de 19h jusqu'à 22h avec un usage républicain de gratuité pour les candidats aux élections
- Les demandes de location devront être réalisées au moins 2 semaines avant la date prévue
- Les conditions seront identiques à la location classique de la salle polyvalente : états des lieux, caution
- Le nombre de locations possibles est de 4 fois maximum.

12. DCM n°2025-034 - Elaboration du PICS : convention d'accès à l'outil cartographique d'aide à la gestion de crise

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la convention.

13. DCM n°2025-035 - Adoption du rapport CLECT de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le rapport CLECT et les modifications des attributions de compensation.

14. DCM n°2025-036 - Hérault Energies : proposition de transfert de compétences Eclairage public

Le conseil municipal à l'unanimité est intéressé par le transfert de compétence éclairage public et autorise le maire à adresser une lettre d'intention.

15. Questions diverses

- Alerte canicule

FIN DE SEANCE A : 21H40

Le Maire,
Pascal VABRE



